



**Réunion ordinaire en personne
Les 3 et 4 octobre 2015**

Membres présentes : Rina Arseneault, Stéphanie Beaulieu, Jody Dallaire (Co-Chair), Line Doiron, Jewell Mitchell, Sylvie Morin, Kim Nash-McKinley, Jennifer Richard (Co-Chair), Noëlla Richard, Wendy Robbins, Phylomène Zangio

Membres absentes : Joanne Britton, Paulette Sonier-Rioux, Sussex Committee for the Prevention of Family Violence

Membre d'office présente : Jocelyne Mills, Beth Lyons (secrétaire de séance)

Prochaine réunion : réunion additionnelle en personne les 20 et 21 février, 2016, à Moncton

ORDRE DU JOUR

- 1. Mot de bienvenue***
- 2. Ajouts à l'ordre du jour et adoption de celui-ci***
- 3. Atelier sur le renforcement d'équipe***
- 4. Rubriques groupées (approbation des procès-verbaux des réunions de juin et de septembre)**
- 5. Questions à examiner/trancher**
 - Mandat, mission, vision, directions stratégiques
 - Protocole de relations
 - Normes opérationnelles
 - Décisions d'urgence
 - Adhésion
 - Analyse des enjeux
 - Austérité
 - Soins à l'enfant
 - Organismes, conseils et commissions
 - Inclusion de la communauté LGBTQA
 - Justice reproductive
 - Plan stratégique
 - Embauche
 - Réunion avec le Premier Ministre
- 6. Autre**
- 7. Clôture**

* Indique des points ayant été traités à huis clos (c'est-à-dire en l'absence de J. Mills).

RÉUNION

- 1. Mot de bienvenue ***
 - o Les coprésidentes souhaitent la bienvenue aux membres.



2. Ajouts à l'ordre du jour et adoption de celui-ci *

- Les membres s'entendent pour ajouter l'aide médicale à mourir, le problème des agressions sexuelles (en particulier celles qui surviennent sur les campus) et les directives concernant les réclamations des membres à l'ordre du jour, sous la rubrique Autres.
- Certaines membres devant partir tôt, on réarrangera ou on omettra certains points énumérés sous la rubrique Questions à examiner / trancher en cours de réunion.

3. Atelier sur le renforcement d'équipe

- La consultante Kathleen Howard anime un atelier sur le leadership, les conversations constructives et la création d'environnements plus sûrs.

4. Rubriques groupées (approbation des procès-verbaux des réunions de juin et de septembre)

- Les procès-verbaux sont approuvés tels quels par consensus.

5. Questions à examiner/trancher

- Mandat, mission, vision, directions stratégiques
 - Les membres s'entendent pour adopter les documents après les modifications définies durant la discussion.
- Protocole de relations
 - Les membres s'entendent pour adopter le protocole après les modifications définies durant la discussion, à propos, notamment, de l'appellation Conseil des femmes du Nouveau-Brunswick. Remarque : J. Dallaire et J. Richard s'absentent durant la discussion sur la compensation des coprésidentes. **Mesures à prendre** : J. Mills va déterminer le processus requis pour élever le plafond de la compensation annuelle accordée aux coprésidentes, voir si la Loi créant le Conseil consultatif sur la condition de la femme a été abrogée et vérifier si les mineurs sont admis à siéger aux organismes, aux conseils et aux commissions.
- Normes opérationnelles
 - Les membres s'entendent pour adopter le document après les modifications définies durant la discussion.
- Décisions d'urgence
 - Les membres s'entendent pour utiliser le terme « urgent décisions » en anglais.
 - Les membres s'accordent sur l'obligation, chaque fois que la chose est possible, de prendre les décisions importantes lors des réunions en personne. Si des décisions importantes doivent être prises entre les réunions en personne, la marche à suivre suivante fait consensus :
 - les décisions importantes sont prises par téléconférence;
 - si toutes les membres ne peuvent assister à la téléconférence, on contacte les absentes pour leur donner l'occasion de discuter et de donner leur avis (le consensus atteint lors d'une téléconférence à laquelle ne participent pas toutes les membres ne



devient une décision du forum qu'une fois que les absentes, contactées, ont exprimé leur accord);

- au besoin, on tient des téléconférences subséquentes pour obtenir un consensus (si une membre absente de la téléconférence initiale se dit inquiète, en désaccord avec la décision ou désireuse de proposer d'autres options).
- Les membres s'entendent sur la formation d'un comité chargé d'élaborer rapidement des réactions à des enjeux émergents sur lesquels le forum n'a pas encore de position.

Mesure à prendre : B. Lyons va dresser le mandat du comité.

o Adhésion

- Les membres s'entendent pour que le forum n'ait ni membres permanentes, ni mandats à vie, ni pause obligatoire entre les mandats, ni reconduction automatique des mandats.
- Les membres s'entendent pour que : l'appel de candidatures et le formulaire assorti soient adaptés à la réalité du forum; l'examen des candidatures se fasse au moyen d'un outil d'évaluation axé sur la contribution et l'engagement potentiels des candidates; le comité de gouvernance soit chargé d'élaborer l'appel de candidatures et le formulaire assorti de même que l'outil d'évaluation. **Mesure à prendre** : Le comité de gouvernance va élaborer l'appel de candidatures et le formulaire assorti de même que l'outil d'évaluation.
- Les membres décident par consensus que le comité des candidatures sera composé des deux coprésidentes, de la directrice générale (comme membre d'office) et de deux membres de l'extérieur. Elles s'entendent sur une présélection de titulaires potentielles des postes de membres de l'extérieur en vue de l'appel de candidatures pour 2016. **Mesure à prendre** : Les coprésidentes vont contacter les titulaires potentielles pour les postes de membres de l'extérieur.

o Analyse des enjeux

- Soins à l'enfant : Les membres s'entendent pour que B. Lyons, avec l'aide des coprésidentes, ébauche le mémoire à présenter à la Commission d'étude des services de garde et pour que le mémoire :
 - pose l'apprentissage et la garde des jeunes enfants comme un enjeu lié au sexe, puisque la plupart des établissements privés œuvrant dans ce domaine appartiennent à des femmes, que la plupart des travailleurs œuvrant dans ce domaine sont des femmes et que ces services sont essentiels à la présence des femmes sur le marché du travail;
 - ne préconise pas un modèle précis pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, mais recommande qu'on traite cet enjeu comme une infrastructure nécessitant un investissement public accru;
 - prévienne que des changements à la prestation des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants risquent de déstabiliser le secteur et d'avoir des conséquences négatives.
- Austérité : Les membres s'entendent pour envoyer au secrétariat de la révision stratégique des programmes une lettre soulignant la nécessité d'inclure dans l'exercice une analyse intersectorielle fondée sur le sexe. Il y a consensus sur la nécessité de



poursuivre la recherche en matière d'austérité et de procéder à une analyse fondée sur le sexe dans le contexte de la révision stratégique des programmes et face à certaines décisions gouvernementales récentes.

- Avortement : En matière d'accès à l'avortement au Nouveau-Brunswick, le forum, avec le consensus de ses membres, vise en priorité :
 - un accès accru à l'avortement en milieu hospitalier, en prenant en considération un accès équitable en région;
 - le financement public des avortements pratiqués à la Clinique 554 pour les résidentes du Nouveau-Brunswick;
 - un code de facturation unique pour la mifépristone, de sorte que les médecins puissent facturer leurs honoraires à la province et non aux patientes;
 - le partage stratégique des résultats de recherche et des positions du forum sur l'accès à l'avortement avec les intervenants clés et les défenseurs potentiels.

6. Autre

- Il y a consensus sur l'adoption des directives révisées concernant les réclamations des membres. Remarque : J. Dallaire et J. Richard s'absentent durant la discussion sur la compensation des coprésidentes. **Mesure à prendre** : Les membres vont noter leurs heures pour éclairer les discussions futures sur la compensation.
- Les membres s'entendent sur l'embauche de trois nouvelles employées (en soutien administratif, en recherche et politiques et en communications et engagement du public) pendant l'année financière 2015-2016. B. Lyons, les coprésidentes et un agent de dotation en ressources humaines du gouvernement du Nouveau-Brunswick composeront le comité d'embauche.
- Les membres s'entendent pour se réunir de nouveau en personne en 2015-2016 (les 20 et 21 février, à Moncton). **Mesure à prendre** : B. Lyons avisera en cas de tempête.

Fin de la réunion à 12 h.

Distribué aux membres aux fins d'examen : le 13 novembre 2015 avec une date limite du 30 novembre pour des demandes de changement (aucun changement demandé)